



**Troisième appel à participation pour l'initiative de formation et recherche sur l'intégration et la réglementation du commerce numérique en Afrique.**

**(Date limite : 31 mai 2022)**

## 1. Contexte

Depuis la fin de de l'année 2020, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), par l'intermédiaire de son Centre Africain pour la Politique commerciale (CAPC), a lancé deux initiatives successives de formation et recherche sur "l'intégration réglementaire du commerce numérique en Afrique", qui s'est focalisée sur 11 pays africains pilotes, puis 17 autres. C'est sur la base de leurs expériences et de leur expertise dans le domaine, que des chercheurs ont été sélectionnés pour construire deux bases de données (pour chacun des pays ciblés<sup>1</sup>) sur diverses mesures liées à la réglementation du commerce numériques des services et à l'intégration du commerce numérique, respectivement.

Suite au succès des deux premières phases de cette initiative, la CEA invite les chercheurs qui souhaitent (à travers l'apprentissage par la pratique) à la fois renforcer leurs capacités et contribuer à combler les insuffisances de données dans les domaines de l'intégration et de la réglementation commerciale numérique en Afrique, à soumettre leur candidature pour la troisième phase du programme de formation et recherche sur " l'intégration réglementaire du commerce numérique en Afrique".<sup>2</sup> Cette troisième phase est ouverte à tous les candidats intéressés qui souhaitent travailler sur l'un des pays africains suivants, NON couverts lors les précédentes phases : Algérie, Angola, Benin, Burkina Faso, Cabo Verde, République centrafricaine, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Guinée, Guinée-Bissau,

---

<sup>1</sup> Première phase : Cameroun, Tchad, Gabon, Ghana, Kenya, Malawi, Nigeria, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

Deuxième phase : Egypte, Congo, RDC, Gambie, Liberia, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Burundi, Ethiopie, Madagascar, Rwanda, Botswana, Eswatini, Lesotho, Mozambique, Namibie.

<sup>2</sup> Ce programme s'appuie sur le projet de recherche de la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et de l'OCDE intitulé "Digital-trade regulatory integration in Asia-Pacific region". Voir : <https://www.unescap.org/announcement/escap-oecd-digital-trade-regulatory-analysis>.

Guinée équatoriale, Libye, Mali, Mauritanie, Ile Maurice, Maroc, Niger, Sao Tome et Principe, les Seychelles, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Tunisie.

L'objectif de cet exercice est triple : 1) Recueillir et puis mettre à disposition des États membres des informations sur l'intégration régionale et la régulation du commerce numérique. Cela pourrait être particulièrement utile dans la perspective des négociations de la phase II de la ZLECAf portant sur le commerce électronique, mais aussi sur les questions de commerce numérique en général, compte tenu de l'importance qu'il a pris avec la crise du Covid-19 et du rôle qu'il peut jouer dans la relance économique ; 2) Recueillir des informations qui pourraient aider à ajouter une composante d'intégration en terme de commerce numérique à la prochaine édition de l'indice de l'intégration régionale en Afrique (IIRA) de la CUA-BAD-CEA, outil qui avait été mandaté par les États membres (<https://ari.uneca.org/fr-FR>) ; 3) Collecter les informations adéquates afin d'ajouter les pays Africains à la base de données de l'indice de restriction des échanges de services numériques de l'OCDE. Ces informations doivent être intégrées dans un simulateur de politiques qui pourrait également être un outil pratique pour les États membres (avec une interface conviviale accessible en ligne : <https://sim.oecd.org/Default.ashx?lang=En&ds=DGSTRI>).

## **2. Participation : formation et attributions.**

Les candidats retenus seront formés à la collecte et à la vérification de données et d'informations sur les réglementations nationales affectant l'environnement du commerce numérique dans leurs pays respectifs ou choisis. En suivant les directives techniques et sous l'étroite supervision d'experts internationaux, dont ceux de l'OCDE, chaque candidat aura pour mission de construire, pour un pays spécifique, deux ensembles de données, respectivement sur les restrictions au commerce des services numériques (conformément au « Digital STRI » de l'OCDE) et l'intégration du commerce numérique.

Chaque candidat retenu aura cinq (5) mois pour mener à bien la mission en soumettant les deux bases de données nationales et un résumé de 3 à 5 pages du profil réglementaire du pays, qui pourra être co-publié par la CEA et le chercheur ou son institution affiliée. L'engagement global attendu est d'environ 1,5 mois de travail, qui peut toutefois varier en fonction de l'expérience du chercheur.

Les bases de données nationales produites dans le cadre de cette initiative devront suivre les lignes directrices techniques et répondre aux commentaires des superviseurs et des experts du projet.

Bien que la formation obligatoire qui précède le travail de recherche se déroulera principalement en anglais, le volet recherche peut être complété et soumis à la CEA en anglais ou en français, selon le souhait du chercheur sélectionné.

## **3. Rémunération**

Les candidats sélectionnés recevront chacun des honoraires de recherche (par le biais d'un contrat de consultant avec la CEA) d'un montant de 7000 USD à payer en deux versements, comme suit : 1) 3500 USD après avoir suivi avec succès la formation obligatoire (principalement en anglais) et soumis une des deux bases de données nationales pour le pays sélectionné, et ; 2) 3500 USD après avoir soumis avec succès la deuxième base de données nationales sur et un court profil pour le pays choisi, au plus tard le 15 décembre 2022 (en anglais ou en français). Le profil du pays, qui devrait être publié sur le site web de la CEA, indiquera également le nom du contributeur.

#### **4. Critères d'éligibilité**

Cette candidature est ouverte aux chercheurs ayant au moins 5 ans d'expérience dans l'étude ou l'analyse des questions commerciales et idéalement des lois y afférentes. La connaissance des langues locales et/ou officielles du pays concerné est requise. La maîtrise de l'anglais ou du français est requise, la connaissance de l'anglais étant également requise pour les candidats maîtrisant le français.

#### **5. Comment postuler**

Veillez postuler en soumettant un à [mevel@un.org](mailto:mevel@un.org) et [jason.mccormack@un.org](mailto:jason.mccormack@un.org) les documents suivants :

- Un curriculum Vitae (CV) ;
- Une lettre de motivation indiquant le(s) pays où le candidat a un intérêt ou une capacité à mener la recherche, et les raisons pour lesquelles il est un candidat approprié ;
- Une lettre de recommandation professionnelle/académique

Pour que votre candidature soit prise en compte, vous devez avoir soumis les documents sus-cités, au plus tard **le 31 mai 2022**.

Seuls les candidats retenus seront contactés par e-mail aux alentours du 21 juin 2021.

#### **6. Contrat**

La CEA établira des accords contractuels appropriés avec les candidats sélectionnés pour financer leur participation à ces travaux de formation et recherche.

#### **7. Contact et information**

Veillez envoyer un courriel à M. Jason McCormack ([jason.mccormack@un.org](mailto:jason.mccormack@un.org)) pour toutes question relative à cette offre.